



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 9 avril 2014

Communiqué de presse

Déclaration de politique générale : Stéphane LE FOLL souligne les mesures significatives favorisant l'emploi et la compétitivité dans le monde agricole et agroalimentaire

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, souligne l'impact significatif pour l'emploi et la compétitivité dans le secteur agricole et agroalimentaire des mesures annoncées par le Premier Ministre Manuel VALLS dans sa déclaration de politique générale. Stéphane LE FOLL rappelle que ces mesures nouvelles confortent et renforcent le dynamisme de ce secteur qui participe pleinement au redressement du pays par la création de richesse et d'emplois.

Au-delà des mesures existantes spécifiques au secteur agricole (exonérations de cotisations sociales sur les contrats vendanges et les contrats saisonniers) et du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), ces nouvelles mesures marquent un pas supplémentaire décisif pour permettre à l'agriculture et à l'agroalimentaire de bénéficier comme les autres secteurs de baisses de charges indispensables au soutien et au développement de ces secteurs stratégiques pour le pays face à la concurrence internationale. Ainsi :


- A partir du 1^{er} janvier 2015 : suppression des cotisations patronales sur les salaires au niveau du SMIC. Cette baisse du coût du travail bénéficiera à l'ensemble des employeurs des secteurs agricoles et agroalimentaires, y compris les coopératives.
- A partir du 1^{er} janvier 2016 : baisse des cotisations familiales (-1,8 point au 1^{er} janvier 2016) pour les salaires jusqu'à 3,5 fois le SMIC.
- Dès 2015 : baisse de plus 3 points des cotisations famille pour les exploitants agricoles, comme pour l'ensemble des indépendants et artisans.

Stéphane LE FOLL a déclaré : « L'Etat a pris ses responsabilités en baissant massivement le coût du travail dans le secteur agricole et agroalimentaire, et je souhaite désormais que les prochaines semaines permettent aux partenaires sociaux de décliner en prévision de la prochaine Conférence sociale leurs engagements suite à l'accord du 5 mars dernier en faveur de la création d'emplois, de la qualité de l'emploi, de la formation et des qualifications ».

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture